

CÉ l'info

Les Ponts-de-Cé | Le magazine | Avril 2024 #121

lespontsdece.fr



Une gestion vertueuse des espaces verts

page 5

MA VILLE EN BREVES...

19^{ème} édition du festival
des Traver'Cé musicales

DANS MON QUARTIER

Des micro-bosquets
dans le parc de Milpied

FIGURE

Amélie Verdier,
brasseuse heureuse

ma ville EN BREVES...



BAILLÉE DES FILLES : LES 8 ET 9 MAI 2024

Les festivités commenceront dès le mercredi vers 16 h avec plusieurs animations. En soirée, dès la tombée de la nuit, un nouveau spectacle de feu et de pyrotechnie sera proposé. Restauration sur place : fouées, crêpes, burgers frites... Le jeudi, c'est un retour dans le moyen-âge qui sera proposé avec des nouvelles compagnies (viking) dans le camp médiéval qui plongeront les spectateurs dans cet univers historique de manière ludique et pédagogique.

Programme complet à retrouver : www.comitefestivites-pontsdece.fr

Une restauration sera assurée sur place. La réservation du repas du jeudi est fortement conseillée au 07 67 64 06 64 (12,5 € le repas, 5 € pour les - de 12 ans). Cette fête reste gratuite grâce au soutien financier et logistique de la ville des Ponts-de-Cé et de nombreux partenaires privés.

Le Comité des festivités, organisateur de la fête, recherche aussi des bénévoles pour cet événement. Vous pouvez renforcer les équipes sur des petits créneaux de 2h (bar, crêpes...).

Contact : 07 67 64 06 64.

PROGRAMME
INAUGURATION

10H À 18H

10H	DÉMONSTRATION DE SKATE par les accueils passerelle et jeunes
11H	INAUGURATION AVEC LES OFFICIELS
12H	SHOW HIP HOP des élèves de l'école de danse Angevin School
13H/16H	ATELIER CUSTOM TON SKATE avec le street artiste angevin Fast Freak
13H30	INSCRIPTION POUR LE CONTEST
14H	ÉCHAUFFEMENT POUR LE CONTEST
15H	COMPÉTITION DE CONTEST
16H	SHOW D'IMPROVISATION HIP HOP par la compagnie Angevin

Toute la journée, ANIMATIONS
Homeball, sumos, vélo drift, easy roller, jeux en bois, bar à eau stands confiseries

les partenaires
GRIPS

INAUGURATION DU SKATEPARK

De nombreux jeunes ponts-de-céais l'ont déjà adopté mais le nouveau skatepark municipal, situé au complexe sportif Francois-Bernard sera officiellement inauguré le samedi 6 avril. Pour l'occasion, plusieurs animations seront organisées dès 10h le matin et jusqu'à 18h. Démonstrations, show hip-hop, contest, atelier customisation, show...

Ouvert à tous. Du spectacle en perspective.

BUDGET PARTICIPATIF JUSQU'AU 31 MAI

Vous avez jusqu'au 31 mai pour déposer vos idées dans le cadre de la troisième édition du budget participatif. Pour rappel, si vous avez plus de 11 ans et si vous habitez, travaillez ou étudiez aux Ponts-de-Cé, vous pouvez déposer vos idées sur la plate forme <http://jeparticipe.lespontsdece.fr>. Des bulletins papier sont également disponibles à la mairie, à la médiathèque ou au Trait d'Union. Vos idées (uniquement des investissements d'intérêt général) peuvent concerner de très nombreux sujets comme le cadre de vie, la culture, le sport, la jeunesse, l'éducation, la solidarité, l'aménagement de l'espace public...

UN DIMANCHE À RIVE D'ARTS #4

Rive d'Arts ouvre à nouveau ses portes le dimanche 7 avril.

L'occasion pour les créateurs installés de rencontrer le public et d'échanger sur leurs pratiques et leurs créations. Des animations sont également prévues l'après-midi au milieu de l'exposition «Art staff» qui rencontre un gros succès de fréquentation.

Un dimanche à Rive d'Arts : le 7 avril, rue Boutreux à partir de 14h.

UNE NOUVELLE MAISON D'HÔTES

Une nouvelle maison d'hôtes a ouvert ses portes aux Ponts-de-Cé.

La Demoiselle, située 37 port du Grand Large est ouverte à la réservation depuis peu. La maison dispose de trois chambres louées individuellement ou sous forme de gîte entier sur grands week-ends ou semaine entière. Contact :

Myriam Pichard / 06 32 21 09 62

myriampich@gmail.com. Pour rappel, il est possible de s'inscrire sur le site de la ville (pontsdece.fr) pour apparaître dans la rubrique tourisme / se loger.

ZOOM SUR

19^{ÈME} ÉDITION DU FESTIVAL DES TRAVER'CÉ MUSICALES

LA PROGRAMMATION DE CETTE NOUVELLE ÉDITION
DU FESTIVAL A ÉTÉ DÉVOILÉE RÉCEMMENT.

Les 6 et 7 juillet prochains, 8 groupes et fanfares animeront le site des douves du château. Un nouveau voyage musical en perspective pour aller des Balkans à la Réunion en passant par le Sénégal ou le Maghreb. Au-delà de la musique, ce festival, qui marque chaque année le début de l'été aux Ponts-de-Cé, offre aussi la possibilité de venir manger ou boire un verre en famille ou entre amis, de s'amuser dans la grande plaine de jeux en bois et de participer aux animations du village. Un événement qui reste gratuit grâce au soutien de nombreux mécènes privés, qu'il est toujours possible de rejoindre. L'actualité de la préparation du festival est à suivre sur le site www.lestravercemusicales.com, la page facebook (Les Traver'Cé Musicales) et Instagram.



© Omar Victor Diop

Faada-freddy sera sur la
scène du festival le 6 juillet.

ACCESSOIRES ? C'EST ESSENTIEL !



Après l'exposition « Chapeau ! » en 2023, Le musée des coiffes et des traditions s'intéresse cette année à ces objets multiples et divers qui complètent le vestiaire et qui portent bien mal leur nom, les accessoires. Ils sont multiples, évolutifs dans le temps et révélateurs du mode de vie d'un groupe social. Ils s'avèrent essentiels sur le plan fonctionnel mais peuvent avoir un aspect symbolique et faire l'objet d'une recherche esthétique.

Les pièces qui seront présentées dans cette exposition proviennent essentiellement des réserves du musée et ont été portées en France entre 1800 et 1920. Elles illustrent les conditions de vie de toutes les strates de la société : mondes paysan, ouvrier, bourgeois et classes sociales intermédiaires.

Les accessoires ont beaucoup de choses à vous raconter
Venez les découvrir du 6 avril au 27 octobre 2024 au château-musée des coiffes et des traditions,
Tarifs et horaires de visite sur : amisdumuseedescoiffes.com

LE CHIFFRE DU MOIS

141

C'est le nombre de jeunes reçus en 2023 à l'accueil Info Jeunes situé au Trait d'Union, rue Abel Boutin-Desvignes. Rappelons que ce service gratuit est ouvert à tous les jeunes ponts-de-céais qui souhaitent être accompagnés, conseillés dans leurs projets personnels ou collectifs. Le service offre aussi des espaces de médiation ou d'orientation vers les bons interlocuteurs dans de nombreux domaines tels que le travail, le logement, l'engagement, les loisirs ou les déplacements.

02 **MA VILLE
EN BREVES...**

05 **GRAND ANGLE**



Une gestion vertueuse des espaces verts

10 **VIE
MUNICIPALE**

12 **ENFANCE
& JEUNESSE**



13 **DANS MON
QUARTIER**

14 **VIE
ASSOCIATIVE**

16 **FIGURE**



Amélie Verdier, brasseuse heureuse

17 **TRIBUNE
DES ÉLUS**

18 **MES
RENDEZ-VOUS**

ÉDITO



Dans ce nouveau numéro du Cé l'info, vous trouverez un dossier sur la façon dont nous avons décidé d'entretenir nos espaces verts et nos parcs publics municipaux. Cette démarche n'est pas nouvelle, nous l'avions initiée il y a une dizaine d'années, mais nous avons eu la volonté d'aller plus loin.

Deux idées ont guidé notre réflexion : d'une part, faire en sorte de préserver au maximum la biodiversité, la faune et la flore locale et d'autre part, traiter nos espaces naturels en fonction de leur usage.

Finies donc les grandes plaines tondues de façon indistincte, il va falloir s'habituer à de nouveaux paysages avec des alternances de hautes herbes et d'espaces tondues plus régulièrement. Chaque secteur de la Ville a été répertorié et cartographié.

Cette nouvelle méthode d'entretien, qui a été travaillée en concertation étroite avec les agents municipaux, est la suite logique de nos orientations issues des Avan'Cé Climatiques.

JEAN-PAUL PAVILLON

Maire, Vice-président d'Angers Loire Métropole

CÉ l'info est un journal d'informations municipales
réalisé par le service communication de la ville des Ponts-de-Cé
Contact : 7 rue Charles de Gaulle - 49130 Les Ponts-de-Cé
www.lespontsdece.fr - celinfo@ville-lespontsdece.fr - Tél. 02 41 79 75 75
ISSN 2823-4774



Directeur de publication : Jean-Paul Pavillon / **Rédacteur en chef** : Fabrice Villechien / **Rédacteurs** : Charlotte Lair, Charlotte Oger. / **Création & mise en page** : **STUDIO RICOM** www.studioicom.com / **Crédits photos** : Ville des Ponts-de-Cé sauf mention / **Distribution** : Étudiants Ponts-de-Céais
Impression : Imprimerie Connivence - 49 000 ECOUFLANT
Imprimé avec encres végétales





UNE GESTION VERTUEUSE DES ESPACES VERTS

DANS LE CADRE DE SON ENGAGEMENT EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, LA VILLE MET EN ŒUVRE UNE GESTION DIFFÉRENCIÉE DE SES ESPACES VERTS. CETTE MÉTHODE D'ENTRETIEN PLUS RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT CONTRIBUE NOTAMMENT À PRÉSERVER ET FAVORISER LA BIODIVERSITÉ.



Les zones de jeux (ici parc de La Guillebotte) seront tondues tous les 15 jours.

Dès 2009, la commune a adopté une gestion différenciée de ses espaces verts en fonction de leur usage. Cette méthode d'entretien qui tient compte des caractéristiques et des usages de ces sites (parcs, jardins, talus, etc.) a pour objectif de préserver et favoriser la biodiversité. Pour ce faire, les espèces locales et moins gourmandes en eau sont privilégiées et le choix est fait de laisser la végétation se développer dans certaines zones offrant ainsi à la faune, nourriture et habitat. Plusieurs actions ont ainsi été mises en place. En 2017, suite à la loi Labbé relative à l'interdiction des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, des forêts ou des promenades accessibles ou ouverts au public, la collectivité a supprimé l'usage des désherbants chimiques pour privilégier le désherbage manuel ou mécanique. C'est dans ce cadre également qu'a été mis

en place l'éco-pâturage sur plusieurs terrains communaux : des vaches dans des zones situées près de la salle du Val de Louet dans le quartier Saint-Maurille et des moutons dans le parc de Sorges. Enfin, les services municipaux ont initié de nouvelles techniques d'entretien des terrains de sport et des cimetières communaux. Il s'agit de procéder à l'enherbement des allées et des espaces entre les tombes, ce qui permet d'éviter l'apparition d'adventices, appelées également mauvaises herbes.

Un entretien spécifique par secteur

Au départ, grâce au partenariat avec la FREDON Pays de la Loire (réseau professionnel dans le milieu du végétal), quatre catégories avaient été déterminées : les espaces de «prestige» très soignés, ...



Un des engagements du mandat était de poursuivre une gestion plus naturelle des espaces verts et de favoriser le végétal en milieu urbain pour améliorer la biodiversité dans la ville. Nous avons réalisé un état exhaustif de nos espaces verts, effectué un classement de ces sites et élaboré un plan d'action en concertation avec les services. Cette nouvelle forme d'entretien consiste à adapter les interventions et les pratiques en fonction des caractéristiques et des usages de chaque espace. Toutes ces actions demandent aussi la participation des propriétaires, des professionnels et occupants des constructions riveraines. Ils sont désormais tenus, chacun au droit de sa «façade», de désherber les pieds de murs soit par arrachage, binage ou tout autre moyen à l'exclusion des produits phytosanitaires. Ensemble, respectons la biodiversité et l'environnement.

ROBERT DESOEUVRE,
adjoint en charge de la transition
écologique et des travaux



... espaces horticoles situés essentiellement aux abords de la mairie et du château, sur les giratoires des axes principaux de la Ville et sur l'avenue Gallieni, les espaces jardinés, présents sur la voirie et à proximité des habitations, avenue Jean-Boutton ou près de l'école de musique Henri-Dutilleux, par exemple; les espaces rustiques, d'aspect plus naturel et entretenus sans engrais ni produit phytosanitaire comme les squares et massifs d'arbustes dans les quartiers de La Guillebotte, La Chesnaie, Saint-Maurille, Saint-Aubin ou les abords des aires de jeux et enfin les espaces naturels, localisés dans certaines zones de loisirs comme La Guillebotte et Sorges.

Suite au schéma directeur des espaces verts réalisé pour la commune en 2022, un bureau d'études a été mandaté pour la réalisation d'un plan de gestion. Après avoir dressé un état des lieux exhaustif des différents espaces verts communaux, l'agence d'urbanisme et de paysage a identifié les différents types d'espaces verts et le besoin pour les entretenir (annuel, bi annuel, jardins partagés etc.) les espaces engazonnés, les arbres, arbustes et végétaux massifs fleuris, les agents en charge des espaces verts et leurs habitudes de travail et les moyens en matériels. A l'issue de cette phase d'analyse, la commune a été divisée en secteurs et le personnel réparti sur chacune de ces zones.

Dorénavant, sept grands secteurs ont été identifiés: Saint-Maurille, Pouillé/La Chesnaie, La Guillebotte, Milpied, quartier de la Brosse, Plessis Charrault et Sorges. Dans ces



Certains espaces (ici Petit Pouillé) alterneront entre des zones qui seront fauchées seulement en septembre et de zones de jeux tondues plus régulièrement.

secteurs, les zones ludiques (jeux et mobiliers) et dédiées au sport sont entretenues tous les 15 jours, les allées tous les 3-4 semaines, certaines zones en gazon seront en fauche tardive donc fauchées à partir de septembre et la taille de la végétation arbustive sera réalisée une fois tous les 1 à 2 ans. Des panneaux d'information seront installés sur tous les secteurs concernés.

Changer ses habitudes

Selon Robert Desoeuvre, l'adjoint à la transition écologique, « la mise en place de la gestion différenciée des espaces verts a incité les agents municipaux à changer certaines de leurs habitudes. Il en est de même dans une moindre mesure pour les habitants et les associations. Tout d'abord, il y aura moins de passages des agents de la commune pour l'entretien des espaces verts et il faudra s'habituer à un autre paysage dans certains endroits de la commune ».

Ainsi le travail réalisé pourra être différent : il n'y aura pas de ramassage systématique des tontes. Le calendrier d'entretien des différentes zones va changer, ce qui entraîne plusieurs nouveautés : l'accès aux plaines pour les pique-niques ne sera plus systématique et certaines dates de manifestations

Des panneaux d'information seront installés dans les espaces verts.



47
Hectares
d'espaces verts



7 Grands
secteurs
bénéficie d'un
entretien régulier

(repas de quartier ou autres) dans le secteur concerné seront à adapter en fonction des interventions des agents communaux. Enfin, il est important de ne pas confondre la gestion différenciée des espaces verts avec le désherbage des voiries et des trottoirs. Pour cette mission, la commune a mandaté des prestataires pour deux passages à l'année sur la voirie. Avec l'arrivée du printemps, la biodiversité sera au rendez-vous aux Ponts-de-Cé !

Une campagne d'information sera déclinée début avril (affichage, réseaux sociaux, site internet, presse locale) et des panneaux seront installés sur les secteurs concernés. Sur ces panneaux, un QR code vous renverra sur le site de la Ville où sera présentée la démarche globale d'entretien.

BUDGET PARTICIPATIF

2024

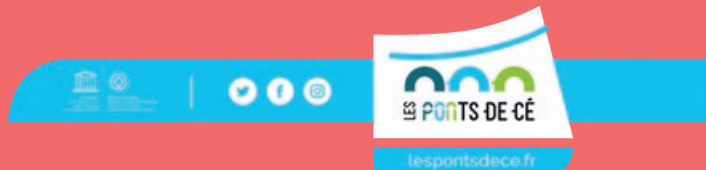
J'AI UNE IDÉE

POUR LES PONTS-DE-CÉ

RENDEZ-VOUS
SUR LA PLATEFORME *
DU 1^{ER} MARS AU 31 MAI



*jeparticipe.lespontsdece.fr



POUR POUVOIR VOTER, IL FAUT S'INSCRIRE

LE 9 JUIN PROCHAIN AURONT LIEU LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES ET POUR ÊTRE SUR DE POUVOIR VOTER POUR ÉLIRE VOS DÉPUTÉS EUROPÉENS, IL FAUT ÊTRE INSCRIT SUR LA LISTE ÉLECTORALE DE LA COMMUNE AVANT LE 6^{ÈME} VENDREDI QUI PRÉCÈDE LE JOUR DE L'ÉLECTION, SOIT LE VENDREDI 3 MAI 2024 POUR LES INSCRIPTIONS À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE ET LE 1^{ER} MAI POUR LES INSCRIPTIONS EN LIGNE. LE 9 JUIN, LES BUREAUX DE VOTE SERONT OUVERTS DE 8H À 18H.

Pour s'inscrire sur les listes électorales :

Vous habitez aux Ponts-de-Cé depuis plusieurs années, vous avez voté aux dernières élections et vous n'avez pas déménagé, vous n'avez rien à faire.

Vous venez d'arriver sur la commune, vous devez vous inscrire sur les listes électorales communales.

Inscription en ligne sur le site www.service-public.fr ou bien à l'accueil de la mairie* avec un justificatif d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.



Vous avez habité aux Ponts-de-Cé mais vous avez déménagé au sein de la commune.

Vous pouvez venir à l'accueil de la mairie* avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois ou en ligne sur le site www.service-public.fr afin de pouvoir voter dans votre nouveau bureau de vote.

Pour les jeunes de 18 ans ayant effectué leur recensement citoyen à l'âge de 16 ans et pour les personnes naturalisées françaises, l'inscription est automatique.

Une remise officielle des cartes électorales aux jeunes de 18 ans sera organisée en mairie le 25 mai à 11h. Le Maire Jean-Paul Pavillon remettra les cartes aux jeunes électeurs.

* Sans rendez-vous aux heures d'ouverture de la mairie.

PROCHAIN CAFÉ CITOYENS

Vendredi 5 avril / quartier de l'île Saint-Aubin / Place Leclerc / de 10h30 à 12h.
Samedi 4 mai / quartier Saint-Maurille / Place Rabelais / de 10h30 à 12h.



UN MÉDIATEUR NUMÉRIQUE À VOTRE SERVICE

LE 21 NOVEMBRE DERNIER, LES ÉLUS PONTS-DE-CÉAIS AVAIENT VALIDÉ L'IDÉE DE MUTUALISER, AVEC LA VILLE DE MURS-ERIGNÉ, LES SERVICES D'UN CONSEILLER NUMÉRIQUE.

C'est chose faite depuis début février avec l'arrivée de Dominique Leray qui partage désormais son temps entre les deux communes. Aux Ponts-de-Cé, il sera présent les jeudis et vendredis et un mercredi sur deux.

L'objectif de ce nouveau service est de pouvoir répondre à l'illectronisme, c'est-à-dire d'être aux côtés de tous ceux qui éprouvent des difficultés avec le numérique en général. De nombreuses personnes ne sont pas à l'aise avec la dématérialisation de nombreux services (déclaration des impôts, renouvellement des documents d'identité, prise de rdv...). Pour faire face à ces difficultés, Dominique Leray propose soit des rendez-vous individuels, soit des ateliers de groupe sur des thématiques comme gérer ses contacts, rédiger un courriel professionnel, réaliser un CV en ligne...

Si vous êtes intéressé par ce service, vous pouvez prendre RDV en téléphonant au 06 72 71 03 31 ou en envoyant un courriel à conseiller.numerique@ville-murs-erigne.fr. Le programme des ateliers est affiché dans les services municipaux et est en ligne sur le site internet de la Ville www.lespontsdece.fr.

LES PREMIERS PIÈGES À FRELONS DÉLIVRÉS



C'est le moment de se mobiliser pour piéger le frelon asiatique. Le printemps revient, l'air va se réchauffer et les reines se réveiller. Et c'est à ce moment là qu'il faut les détruire.

A titre d'expérience, la Ville a donné plusieurs pièges à des habitants volontaires et ceux-ci s'engagent à faire un retour d'expérience à la fin du printemps avant d'envisager peut-être une distribution plus large sur la commune.

Mais d'ores et déjà, vous pouvez aussi participer à l'éradication de ce frelon, véritable ennemi des abeilles. Sur le site internet de la Ville (www.lespontsdece.fr, rubrique service et démarche / environnement) vous avez à votre disposition de nombreux conseils pour piéger l'insecte.

Enfin, pour aider les particuliers à qui incombe la charge de la destruction de ces nids sur leur propriété, ALM et la ville des Ponts-de-Cé ont décidé une prise en charge partielle des frais de destruction.

L'ÉCO GESTE DU MOIS

Le printemps arrive alors adieu le sèche-linge, appareil n°4 dans la liste des équipements les plus énergivores à la maison d'après l'ADEME. Pour une capacité de 7 kg, un sèche linge consomme 301 kWh par an, soit une cinquantaine d'€. Si vous êtes en possession d'un tel engin, le printemps est le bon moment de passer en mode Off et de s'en passer pour laisser la place aux balcons, terrasses, jardins, patios, salons ou buanderies.



ZOOM SUR**FAMILLE D'ACCUEIL :
UN MÉTIER QUI A DU SENS**

ÊTRE FAMILLE D'ACCUEIL, C'EST UN MÉTIER MAIS AVANT TOUT UN ENGAGEMENT.

Un engagement auprès d'un ou plusieurs enfants ou jeunes majeurs, jusqu'à 21 ans, pour les accueillir chez soi, de jour comme de nuit. C'est accompagner l'enfant dans un environnement bienveillant, l'intégrer à sa vie de famille et accueillir son histoire, sa culture ou encore sa famille.

Ces enfants sont confiés aux services de la protection de l'enfance du Département lorsque leur cadre familial ne leur permet plus de vivre un quotidien serein ou lorsque celui-ci peut représenter un danger pour eux. Le département leur propose alors un accueil en établissement ou un hébergement chez un assistant familial, autrement dit une famille d'accueil, qu'il recrute et forme.

Ouvert à tous, le métier d'assistant familial impose quelques conditions comme être titulaire d'un permis de conduire, maîtriser la langue française, avoir une maison ou un appartement pour accueillir l'enfant et pouvoir communiquer et être joignable à tout moment.

Avant de pouvoir exercer ce métier et d'accueillir un enfant, il vous est nécessaire d'obtenir un agrément. Chaque mois, le service de Protection maternelle et infantile du département organise des réunions d'information sur le métier d'assistant familial. Il est impératif de participer à l'une d'entre elles car c'est au cours de ces réunions que le dossier de demande d'agrément vous est distribué.

Vous souhaitez rejoindre ce métier de cœur et devenir famille d'accueil ?

**Pour contactez le service PMI du département: dossiers.
assfam@maine-et-loire.fr - 02 41 81 46 10**

**NAISSANCES****JANVIER 2024**

- 18** Dyna LOUGHREIT
- 23** Léroy CHIQUET
- 25** Nolan THIERRY

FÉVRIER 2024

- 22** Fadima CISSE
- 25** Nolan THIERRY

DÉCÈS**FÉVRIER 2024**

- 03** Ghislaine TOLLEMER
- 03** Colette FLAMBARD née LEROY
- 05** Michel TROTTIER
- 14** Thérèse LAUMONNIER
- 18** Christian BEAUCHESNE
- 22** Nicole PINIER née PALTIER
- 29** Annick PORCHER

MARS 2024

- 08** Marie-Louise CHAUVIN
née DAVIAU
- 09** Claude BAUDET
- 09** Françoise VERSÈLE née FARSY
- 13** Gérard CHAMPAGNE

**LES ENTREPRISES
ET LES COMMERCES
SUR LE SITE
DE LA VILLE**

Pour rappel, les entreprises et les commerces ponts-de-céais peuvent avoir un accès direct au site de la ville (www.lespontsdece.fr) pour communiquer leur actualité ou tout simplement se faire connaître auprès des habitants grâce à un annuaire numérique. Pour ce faire, il vous suffit de créer votre propre compte (en haut à droite du site) et de suivre les indications. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez écrire à : celinfo@ville-lespontsdece.fr

Enfance et JEUNESSE

DU 13 AU 20 AVRIL, UNE SEMAINE POUR SE RETROUVER ENTRE ENFANTS ET PARENTS

DANS LE CADRE DU PROJET ÉDUCATIF DU TERRITOIRE, PLUSIEURS SERVICES MUNICIPAUX SE SONT RÉUNIS POUR PROPOSER UNE SEMAINE AUTOUR DE LA PARENTALITÉ APPELÉE «ENFANTS, PARENTS, PRENONS DU TEMPS ENSEMBLE».



Cette semaine va être rythmée par de nombreuses animations:

- des ateliers : débat philo le samedi 13 à 14h30 à la médiathèque, cuisine le mercredi 17 de 15h à 17h au CCAS, des jeux en famille le mercredi 17 à 14h au city stade de La Chesnaie...
- des siestes musicales sur le temps périscolaire
- des moments de détente et de temps calmes parents-enfants pendant les TAP
- des lectures à la médiathèque
- des bulles de détente organisées par le relais petite enfance pour les 0-3 ans et un temps fort le samedi 20 avril sur l'esplanade Claude-Gendron dans le quartier de La Chesnaie avec de la musique, des lectures et un spectacle participatif pour conclure.

Programme complet sur le site de la Ville.

PRIX GAVROCHE : UN PRIX LITTÉRAIRE POUR LES 9/12 ANS !



Ce prix littéraire rassemble, autour de 4 romans jeunesse récents, les lecteurs des médiathèques de Mürs-Erigné et des Ponts-de-Cé, ainsi que les jeunes de l'IME Europe des Ponts-de-Cé. Durant ce laps de temps, les participants lisent les 4 romans sélectionnés, échangent, rencontrent les auteurs et votent pour leur livre préféré. Dans ce cadre, une rencontre avec l'auteur de *Les Mystères d'Anglefer*, Johan Heliot, est programmée le mercredi 10 avril à 10h30 à la médiathèque Antoine de Saint-Exupéry. Accès libre

SÉJOURS ET STAGE ÉTÉ 2024

Comme chaque été, le service enfance / jeunesse propose des séjours et des stages pendant l'été. Cette année 3 séjours différents de 5 jours et 4 nuits sont programmés en camping dès 6 ans et jusqu'à 15 ans. Après l'expérience réussie en 2023, deux stages de 5 jours qui se dérouleront aux Ponts-de-Cé, seront consacrés l'un à l'apprentissage de la cuisine et l'autre « du virtuel au réel » mêlant les jeux vidéos et la réalité.

Les inscriptions se feront le 19 avril de 18h à 19h30 aux ateliers enfants, avenue Galliéni.

Le programme complet est à retrouver aux accueils des services municipaux ou sur le site internet de la Ville. Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial.



DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

Dans le cadre du Plan Vélo de l'agglomération, des infrastructures cyclables sont en cours d'aménagement entre Angers et Sainte-Gemmes-sur-Loire.



Depuis plusieurs années, Angers Loire Métropole développe des infrastructures cyclables pour favoriser les déplacements utilitaires, cyclotouristiques et de loisirs sur un itinéraire sécurisé, attractif, continu et lisible. Actuellement, les travaux d'aménagement concernent les 3,3 km entre Angers et Sainte-Gemmes-sur-Loire. Cette portion a été divisée en 5 sections : la route d'Angers, le secteur de la Jolivetterie, les chemins Hutreau/Moulin carré, la route d'Hutreau, la route d'Hutreau/3 Paroisses et une autre portion de la route d'Hutreau. Les deux dernières sections se trouvent sur la ville des Ponts-de-Cé. Ce projet vise à sécuriser les modes de déplacements doux avec une piste cyclable et une bande piétonne séparées de la circulation (séparateur physique en bord de voie) et les traversées vélos/piétons en traversée de chaussée et au droit des accès connexes. Sur les 3,3 km entre Angers et Sainte-Gemmes-sur-Loire, seront aménagés plus de 2 200 mètres de pistes cyclables unidirectionnelles de part et d'autre de la chaussée, plus de 100 mètres de voies vertes au niveau des carrefours et plus de 300 mètres de zones 30 km/heure aménagées vélo.



DES MICRO-BOSQUETS DANS LE PARC DE MILPIED

SUITE À UNE PROPOSITION D'HABITANTS, SÉLECTIONNÉE DANS LE CADRE DU BUDGET PARTICIPATIF, PLUSIEURS ÎLOTS BOISÉS ONT ÉTÉ PLANTÉS DANS LE PARC DE MILPIED.

Dans le cadre du budget participatif, des habitants ont proposé des aménagements destinés à améliorer la biodiversité et le charme du parc de Milpied : la plantation de nouveaux arbres et de haies, la réhabilitation de l'aire de pique-nique, des transats permanents, une table de ping-pong en béton et un panier de basket au niveau de l'aire de jeux.

Ce sont 3 massifs de 150 jeunes arbres et arbustes qui ont ainsi été plantés. Pour favoriser la biodiversité, la méthode est de planter de façon dense soit 1 plante en moyenne par mètre carré et d'associer chacune des trois strates d'un boisement naturel : arbuste, arbre de taille moyenne et grand arbre. Ces micro-bosquets permettent de restaurer un écosystème forestier avec des arbres, les micro-organismes du sol, les insectes, les oiseaux, les micromammifères, etc. De plus, planter des espèces locales (chêne vert, érable champêtre, trène commun) permet d'obtenir des forêts plus résilientes, plus résistantes aux conditions climatiques et aux parasites, mieux adaptées aux conditions locales donc moins gourmandes en entretien.

DIÈTE PARTY, UNE COMÉDIE CRITIQUE AU BÉNÉFICE DES ENFANTS HANDICAPÉS DE LA VALLÉE DE L'OURIKA



Les deux associations ponts-de-céaises, la Cie Jugaad et Ourika Solidaire ont un partenariat solidaire depuis plusieurs années. Le vendredi 12 avril à 20h30 au Théâtre des Dames, elles vous invitent à la représentation de *Diète Party*, une comédie amenant à des situations inattendues, incohérentes et loufoques ! *Diète party* est une comédie critique parce que les rires sont au service d'un mode de dérision de la pression sociale. L'association Ourika Solidaire est la partenaire d'une association marocaine Ourika Tadamoune qui accueille les enfants handicapés de la Vallée de l'Ourika. Les bénéficiaires de cette pièce profiteront à ces actions d'accueil.

Réservation au 07 68 74 10 04 ou sur <https://www.compagniejugaad.fr>

MUSIQUES DU CANTIQUE DES CANTIQUES À L'ÉGLISE SAINT-AUBIN

« Que tu es belle, ma bien aimée ! Que tu es beau, mon bien aimé ! » Le Cantique des Cantiques est un hymne à l'amour écrit vers 450 avant JC, et qui n'a jamais cessé de fasciner les penseurs et les artistes. Il célèbre l'amour tourmenté et néanmoins vainqueur entre deux êtres. Le Petit Chœur Dilettante propose un parcours très libre à travers les 5 chants de ce livre de la bible, et à travers la manière dont certains compositeurs s'en sont emparés entre le 17^{ème} et le 21^{ème} siècle. Les chœurs dialogueront avec des extraits du Cantique lus et avec des œuvres pour piano seul. Le petit Chœur Dilettante, direction Muriel Masson et au piano : Hermine Théard. Samedi 25 mai, 20h30 à l'église Saint Aubin.

DES ANIMATIONS À VENIR À LA TIMBALE



Le bar associatif La Timbale vous présente ses prochaines animations. Vous y êtes attendus nombreuses les vendredis, promenade d'Emstal (derrière le centre culturel Vincent-Malandrin).

Les trois prochaines Soirées Jeux :

- 5 avril : jeux coopératifs.
- 3 mai : jeux sur le thème du train/voyage.
- 7 juin : grands jeux bois / jeux d'extérieur.

Les prochaines soirées à thème :

- 19 avril : Initiation aux danses folk et petit bal folk (initiation de 19h à 20h).
- 17 mai : Bingo musical (20h).
- 14 Juin : Soirée clôture de la saison en musique avec le groupe Zatar (musiques de l'Est).

ZOOM SUR

LES BOUCLES DE CÉ : 1^{ÈRE} ÉDITION

LA PREMIÈRE ÉDITION DES BOUCLES DE CÉ SE TIENDRA LE 2 JUIN 2024. CETTE ÉPREUVE DEVRAIT PERMETTRE AUX CYCLISTES LOCAUX DE VOUS OFFRIR UN SPECTACLE DE QUALITÉ.

Lors de cette journée festive, 200 coureurs vont en découdre sur un parcours rapide de 4 km. Vitesse et spectacle assurés.

Vous êtes tous invités à suivre cette nouvelle aventure ou vous pouvez également participer en tant que bénévole le temps d'une course en vous inscrivant via ce QR code.



Départ rue des Perrins (proche Ifepsa) :

- Course U15 à 10:30 / 32km
- Course Access 3 à 13:30 / 61km
- Course Access 4 à 13:32 / 57km
- Course Access 1 à 15:00 / 74km
- Course Access 2 à 15:32 / 70km

PORTES OUVERTES À L'ASPC GYM FORM

L'ASPC Gym form vous propose 3 semaines «portes ouvertes» du 3 au 22 juin 2024 pour venir tester gratuitement ses cours.

Une description du contenu de chaque cours peut être consultée sur le site <https://aspcgymform.wordpress.com>

Tous ces cours sont en accès libre. Vous pouvez participer à un cours maximum par activité mais à toutes les disciplines si vous le souhaitez.

Aucune préinscription n'est requise, il sera toutefois obligatoire de se signaler auprès de l'animateur sportif ou d'un membre du bureau de l'association présent dès votre arrivée avant le début du cours.

RANDONNÉE AU PROFIT DES COPAINS D'ELSA

RANDENNONS ENSEMBLE
AU PROFIT Des copains d'
Elsa
Dimanche
7 Avril 2024
Parcours
pédestre
10km
Circuit Famille 3 km
Accueil de 9h à 10h30
Inscription
5€ Adulte
1€ Enfant - 12 ans
Buvette
Gâteaux et boissons
fraîches en vente
sur place
Départ Cycles Cesbron
A coté de Décathlon
2 Rue Lino ventura
49130 Les Ponts de Cé
Réservation et renseignements :
contact@lescopainsdelsa.fr - 06 84 11 44 85

L'association *Les copains d'Elsa* vous donne rendez-vous pour la traditionnelle randonnée du premier dimanche d'avril en faveur de l'association. Vous êtes attendus nombreux le dimanche 7 avril 2024. Accueil et départ à partir de 9h sur le parking des cycles Cesbron.



AMÉLIE VERDIER, BRASSEUSE HEUREUSE

IL Y A MOINS D'UN AN, AMÉLIE VERDIER A RACHETÉ AVEC SON MARI LA BRASSERIE LES ALLUMETTES. PASSIONNÉE PAR CE NOUVEAU MÉTIER, ELLE ASSURE LA PRODUCTION DE QUATRE BIÈRES ARTISANALES LOCALES.



Après vingt ans d'expérience professionnelle en tant qu'assistante commerciale et conseillère de vente dans différentes entreprises, Amélie Verdier s'est lancée dans la production de bières artisanales locales.

«Au printemps 2023, mon mari, qui travaille dans le monde du vin, a appris que la brasserie Les Allumettes, créée en 2021 par trois amis, était à vendre», raconte-t-elle. Enthousiasmé par le projet, le couple tente l'aventure. Famille et amis les soutiennent en devenant actionnaires. Pendant un mois, Amélie Verdier apprend à fabriquer de la bière avec les anciens dirigeants. «J'ai eu un coup de cœur pour la technique», se souvient-elle. Aujourd'hui, deux fois par mois, elle assure seule la production.

Elle sélectionne les céréales (orge, blé), qui sont ensuite concassées et cuites dans l'eau chaude. A l'ébullition, elle ajoute le houblon.

Après le refroidissement, vient l'étape de la fermentation avec l'ajout des levures. Si la micro-brasserie disposait de presque tout le matériel, le couple a acheté deux cuves de fermentation. Ils ont ainsi doublé la production. «Nous proposons quatre recettes certifiées bio: trois blondes et une brune» note-t-elle. Les bières sont commercialisées en Anjou dans quelques restaurants, des caves à vins, des épiceries vrac, dans les magasins Biocoop et à la ferme de Sainte Marthe.

A son échelle, Amélie Verdier tient à limiter son impact sur l'environnement. C'est pourquoi elle a choisi de privilégier les circuits courts en travaillant avec des producteurs locaux : le houblon est cultivé en Anjou et l'orge dans le nord de la France. Les matières premières étant différentes, elle a d'ores-et-déjà adapté la recette de la bière brune.

Si la micro-brasserie n'est habituellement pas ouverte au public, elle l'est régulièrement lors d'événements sportifs, de concerts et de soirées proposées par la Ligue d'improvisation angevine. «Nous avons un bar et une salle de spectacles», précise-t-elle. Entre les achats des matières premières, la production et la mise en bouteille, qui a lieu deux fois par mois, Amélie Verdier ne voit pas les journées passer.

Elle est toutefois soutenue par ses associés : son mari lui donne un coup de main pour l'aspect commercial ; les amis et la famille viennent lui prêter main forte pour la mise en bouteille et l'accueil du public. Actuellement, elle met au point une nouvelle recette pour la saison estivale.

Elle a prévu de faire appel à des artistes locaux pour créer l'étiquette. Rendez-vous en juin pour tester, avec modération bien sûr, cette nouvelle bière qui promet d'être fruitée !

Il est important de faire vivre les producteurs de la région.

MOT DE LA MAJORITÉ

Pour une société plus juste, plus égalitaire et plus inclusive pour toutes et tous

Le 8 mars 2024, date symbolique pour les droits des femmes, nous avons célébré une avancée historique dans la lutte pour l'égalité et la justice : l'inscription du droit à l'interruption volontaire de grossesse dans notre constitution. Ce fut un moment décisif, solennel, un moment où nous réaffirmons avec force que les droits des femmes ne peuvent être niés, restreints ou mis en danger.

L'intégration de ce droit fondamental dans notre loi suprême est bien plus qu'une simple reconnaissance légale. C'est un engagement profond envers les principes d'autonomie, de dignité et de liberté pour toutes les femmes. C'est une déclaration audacieuse selon laquelle les femmes ont le droit de prendre des décisions concernant leur propre corps, leur propre santé et leur propre avenir, sans ingérence indue de l'État ou de toute autre institution.

Cette avancée n'est pas seulement symbolique. Elle a des implications concrètes et tangibles dans la vie de nombreuses femmes à travers notre pays. Elle signifie que les femmes auront un accès sûr, légal et pérenne à des services d'avortement, sans avoir à craindre la stigmatisation, la discrimination ou la criminalisation. Elle signifie que les femmes pourront exercer leur droit de choisir en toute liberté, en toute sécurité et avec dignité. A l'heure où ce droit est remis en cause dans plusieurs pays et non des moindres, la France s'honore d'inscrire ce droit dans le marbre.

Mais cette victoire ne doit pas nous rendre complaisants. Nous devons rester vigilants et déterminés à défendre et à protéger les droits des femmes, non seulement en ce qui concerne l'avortement, mais dans tous les aspects de leur vie. Nous devons continuer à lutter contre les inégalités de genre, les violences faites aux femmes, les discriminations au travail et dans la société, et toutes les formes de patriarcat qui entravent leur épanouissement.

En inscrivant l'IVG dans notre constitution, la France envoie un message clair : nous sommes engagés dans la construction d'une société plus juste, plus égalitaire et plus inclusive pour toutes et tous. Nous reconnaissons que les droits des femmes sont des droits humains, et que leur pleine réalisation est essentielle pour le progrès de notre société tout entière.

L'équipe municipale s'est engagée à œuvrer sans relâche pour faire des Ponts-de-Cé une Ville où les femmes sont respectées, valorisées et libres de vivre leur vie selon leurs propres termes. Nous invitons chacune et chacun d'entre vous à nous rejoindre dans cette mission, car c'est ensemble que nous pourrons construire un avenir meilleur pour toutes et tous.

Les élus.es de la majorité municipale

L'ÉLU DE L'OPPOSITION

Aux Ponts-de-Cé comme ailleurs, que les pollueurs soient les payeurs

Fin 2023, le conseil municipal des Ponts-de-Cé a voté le versement de 76 000 euros à la société Alter Public pour la réalisation d'études préalables à la dépollution du site des anciennes Fonderies de l'Authion. Leur fermeture en 2008 s'était soldée, après une lutte courageuse, par le licenciement de tous les salariés. Que la municipalité des Ponts-de-Cé et l'agglomération Angers Loire Métropole envisagent enfin de se pencher sur la question, ce n'est pas trop tôt ! Le site, une vraie verrue sur le quartier St-Aubin, est pollué en profondeur par toutes sortes de produits toxiques, dont l'amiante. Pire, ces bâtiments maintenant sont souvent habités par des familles sans logis, au péril de leur santé et de leur sécurité.

Face à un tel scandale, c'est aux anciens patrons (notamment Valfond et UBS) que les factures de la dépollution (estimée à des millions d'euros) et des études préparatoires doivent être présentées, pas à la collectivité.

L'irresponsabilité sociale et environnementale des grands patrons est flagrante, bien au-delà des Ponts-de-Cé. L'air, les sols, notre alimentation elle-même : tout est pollué par la recherche du profit. Pour que Total et compagnie cessent de nuire, il faudra les exproprier.

Aux travailleurs de renverser le capitalisme et de prendre les commandes de la société. Sinon, vivre dans une société respectueuse de l'environnement et des humains restera une utopie.

Didier Lize / élu « Lutte ouvrière – Faire entendre le camp des travailleurs »
 contact : didier.lize@wanadoo.fr
 Contact : didier.lize@wanadoo.fr

LES PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS.ES

▶ Jean-Paul PAVILLON

Maire

Jeu. : 8h30 - 10h.

Tous les 15 jours.

▶ Vincent GUIBERT

Adjoint à la vie associative,
à la citoyenneté et à la culture

Vend. après-midi : sur RDV.

▶ Emilie BOYER

Adjointe aux finances et au tourisme

Mardi : 17h - 18h sur RDV.

▶ Édith CHOUTEAU

Adjointe aux solidarités
et aux ressources humaines

Jeu. après-midi : sur RDV.

▶ Jean-Philippe VIGNER

Adjoint à l'aménagement et
au développement économique

Vend. : 16h30 - 17h30 sur RDV.

▶ Robert DESOEUVRE

Adjoint aux travaux et
à la transition écologique

Jeu. : 10h - 12h sur RDV.

▶ René RAVELEAU

Adjoint aux sports et loisirs

Mardi : 8h30 - 10h30

sur RDV.

▶ Valérie LIOTON

Adjointe à l'éducation,
à l'enfance et à la jeunesse

Lundi : 10h - 12h

sur RDV.

Mes RENDEZ-VOUS



SPECTACLE PARTICIPATIF CARRY ON CIE PRESQUE SIAMOISES

Esplanade Claude-Gendron

Samedi 20 avril à 16h

NOS EXPOSITIONS

A RIVE D'ARTS

EXPOSITION ART STAFF
STREET ART & MÉTIERS D'ART
DU 2 MARS AU 14 AVRIL

CHÂTEAU-MUSÉE

EXPOSITION ACCESSOIRES ?
C'EST L'ESSENTIEL !
DU 6 AVRIL AU 27 OCTOBRE

A RIVE D'ARTS

EXPOSITION ÉCHAPPÉES DE
LOIRE - PEINTURES-SCULPTURES
GROUPEMENT DES ARTISTES
LIGÉRIENS / VERNISSAGE
VENDREDI 19 AVRIL À 18H30
DU 20 AVRIL AU 19 MAI

AVRIL

Dimanche 7

UN DIMANCHE À RIVE D'ARTS #4
PORTES OUVERTES
RENCONTRES / ANIMATIONS
14h à 18h
Rive d'Arts

Dimanche 7

RANDONNÉE
LES COPAINS D'ELSA
9h
Parking cycles Cesbron

Mardi 9

LES APRÈS-MIDIS SENIORS
BÉLOTE
14h30 à 17h
Salle Emstal

Mercredi 10

RENCONTRE PRIX GAVROCHE
JOHAN HÉLIOT
10h30
Médiathèque

Vendredi 12

PRIX CEZAM
RENCONTRE D'AUTEUR
HÉLÈNE MACHELON
ROMAN FLAGRANT DÉNI
18h / Tout public
Médiathèque

Vendredi 12

THÉÂTRE DIÈTE PARTY
CIE JUGAAD
POUR OURIKA SOLIDAIRE
20h30
Théâtre des Dames

Samedi 13

LES RENDEZ-VOUS
DE L'ÉDUCATION / DÉBAT PHILO
FAMILLE - PARENTS/ENFANTS (8/12 ANS)
14h30
Médiathèque

Mercredi 17

LES RENDEZ-VOUS
DE L'ÉDUCATION / CUISINE
PRÉPARATION ET PARTAGE D'UN GOÛTER
15h à 17h
Le Trait d'Union / inscription auprès du CCAS

Mercredi 17

LES RENDEZ-VOUS
DE L'ÉDUCATION /
ANIMATIONS EN FAMILLE
15h à 17h
City Stade de La Chesnaie

Mercredi 17

et vendredi 19 17h à 17h45

Samedi 20 9h30 et 10h30
LES RENDEZ-VOUS
DE L'ÉDUCATION / ESPACE
ZEN ET DÉCOUVERTES
SENSORIELLES
PARENTS-ENFANTS (0 À 3 ANS)
SUR INSCRIPTION
Salle de La Guillebotte

Vendredi 19

INSCRIPTION, SÉJOURS
ET STAGES ÉTÉ 2024
18h à 19h30
Ateliers enfantins

Samedi 20

LES RENDEZ-VOUS DE
L'ÉDUCATION - MALLE AUX
HISTOIRES
10h30 / dès 4 ans
Médiathèque

Samedi 20

LES RENDEZ-VOUS DE
L'ÉDUCATION / TEMPS FORTS
ATELIER MUSIQUE, PARTIR EN LIVRE,
ANIMATION ÂNES...

14h à 16h

Esplanade Claude-Gendron

Dimanche 21

ATELIER AQUARELLE AUTOUR
DE L'EXPOSITION ÉCHAPPÉES
DE LOIRE

GROUPEMENT DES ARTISTES LIGÉRIENS

14h à 18h

Rive d'Arts

Mercredi 24

LES APRÈM'JEUX / TOUT PUBLIC

14h30 à 17h30

Médiathèque

Du vendredi 26 au dimanche 28

VOLLEYADES

Athlétis

Dimanche 28

LES RDV NATURE EN ANJOU
PRINTEMPS DES CASTORS

14h30 à 16h30

Randonnée et balade / Départ à la mairie
Sur inscription

Mardi 30

JOURNÉE SPORTIVE
DES ENFANTS

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

9h à 12h / 14h à 17h

Complexe sportif François-Bernard

MAI

Samedi 4

REPAIR CAFÉ

10h à 12h30

Médiathèque

Samedi 4

CAFÉ CITOYEN
QUARTIER SAINT-MAURILLE

10h30 à 12h

Place Rabelais

Mercredi 8 et jeudi 9

LA BAILLÉE DES FILLES
FÊTE MÉDIÉVALE
COMITÉ DES FESTIVITÉS

Douves du château

Jeudi 9 et mercredi 15

ATELIER HUILE ET AQUARELLE
AUTOUR DE L'EXPOSITION
ÉCHAPPÉES DE LOIRE

GROUPEMENT DES ARTISTES LIGÉRIENS

14h à 18h

Rive d'Arts

Mardi 14

CONSEIL MUNICIPAL

19h

Hôtel de Ville

Mercredi 15

ATELIERS AIDANTS
UN TEMPS POUR MOI

15h/17h

Résidence autonomie Les Champs Fleuris

Samedi 18

MALLE AUX HISTOIRES EN
LANGUES ÉTRANGÈRES

10h30 / dès 4 ans

Médiathèque

Vendredi 24

LES RDV NATURE EN ANJOU
HÉRON ET CIE

19h à 21h

Randonnée et balade — Départ square
du Pigeon d'Or - Sur inscription

Vendredi 24

VERNISSAGE
EXPOSITION LUEURS

18h30

Rive d'Arts

Samedi 25 mai

CAUSE TOUJOURS
SPÉCIAL PRIX CEZAM

14h30

Médiathèque

MES CONTACTS

- > Hôtel de ville : 02 41 79 75 75
- > Proxim'Cé : 02 41 440 440
- > Police municipale : 02 41 79 75 73
- > Le Trait d'Union (CCAS) :
02 41 79 75 72
- > Maison des associations :
02 41 79 70 67
- > Accueil Culture : 02 41 79 75 94
- > Médiathèque Antoine de
Saint-Éxupéry : 02 41 79 76 00
- > Complexe sportif François-Bernard :
02 41 44 86 90



TÉLÉCHARGEZ
L'APPLICATION
OFFICIELLE DE
VOTRE VILLE
(GRATUIT)



www.lespontsdece.fr



[villelespontsdece](https://www.facebook.com/villelespontsdece)



[@villepontsdece](https://twitter.com/villepontsdece)

BILLETTERIE CULTURE

Ouverture de l'Accueil culture :

- > Lundi et vendredi
de 14h à 18h
- > Mardi de 14h à 18h30
- > Mercredi de 9h30 à 12h30
et de 14h à 18h30

Tél. : 02 41 79 75 94

Billetterie en ligne sur
www.lespontsdece.fr

Visitez la résidence services seniors dans le quartier de la Monnaie



Du T1 au T3



Espace bien-être



Restaurant

5 Av. François Mitterrand, 49130 Les Ponts-de-Cé

www.ohactiv.fr • 02 44 10 19 73 • lespontsdece@ohactiv.fr

RIVE D'ARTS

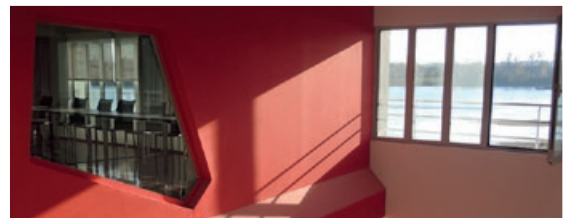
CRÉATION
EN BORD DE LOIRE

C'EST JUSQU'À

400 M² À LOUER

POUR VOS

ÉVÉNEMENTS PROS & PRIVÉS



INFO & RÉSA | 02 41 79 70 67
rivedarts@ville-lespontsdece.fr